



Accuse de délit de fuite

Par Lud

Bonjour aujourd'hui le 25 septembre 2020 je reçois un appel de la police nationale suite à une plainte qui aurait été déposée le 23 octobre 2019 on m'accuse d'un délit de fuite qui aurait eu lieu en cette date,

Cette date est assez lointaine pour moi la seule chose dont je me souviens à ce jour c'est que j'étais véhiculé de ma voiture d'entreprise et que j'ai évité une personne me coupant la priorité par la droite en sortant d'un parking de hyper marché j'ai alors évité ce véhicule aucun impact a été effectué j'ai échangé avec cette personne qui m'a insulté par la suite il n'y a pas eu de suite car aucun dommages véhicule je suis donc parti aujourd'hui cette personne porte plainte contre moi qu'est-ce je risque La seule preuve est ma plaque d'immatriculation et apparemment une égratignure sans son véhicule mon véhicule d'époque société n'a pas été expertisé en plus de cela je suis convoqué un an après pouvez-vous m'aider